



COMMENT LES PME PEUVENT-ELLES ATTEINDRE LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE ?

Dans un contexte de transitions écologique et énergétique, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) a formulé des propositions en faveur d'une sobriété numérique. Elle a également rejoint « Planet Tech'Care », initiative qui accompagne les PME dans l'intégration du numérique au sein de leur stratégie environnementale et dans la réduction de leur impact environnemental lié au numérique.

Alors que le numérique occupe une place croissante dans la société, l'objectif est multiple : faire face à la hausse des prix de l'électricité, diminuer la consommation énergétique du numérique et améliorer l'aspect environnemental des PME. Pour y parvenir, la CPME émet des propositions afin de mieux utiliser le numérique pour parvenir à la sobriété.

Parmi les suggestions, on retrouve notamment :

- adopter une démarche d'éco-conception ;
- inciter au réemploi ;
- moderniser le réseau en disposant de la 5G à la place de la 4G et en remplaçant les réseaux cuivre par la fibre ;
- réduire l'impact énergétique des data centers ;
- élaborer avec les entreprises une charte et établir des guides de bonnes pratiques ;
- améliorer l'information des entreprises sur leur consommation.

Avec une part du numérique qui représente 10,3 % de la consommation électrique en France, les PME ont tout intérêt à diffuser des bonnes pratiques auprès de leurs salariés que ce soit sur les équipements, la messagerie, la navigation sur internet, la création de sites, le stockage, le travail collaboratif ou encore les applications.

Documents joints

[CPME, Propositions de la CPME pour une sobriété numérique, 20 sept. 2022](#)